

<http://clg-albert-camus-dreux.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article951>

# Campagne de demande des bourses des collèves

- Administration -

Date de mise en ligne : vendredi 4 septembre 2020

---

Copyright © - Tous droits réservés

---

Madame, Monsieur,

La campagne de bourse des collèges débute à compter du 1er septembre pour se terminer le 15 octobre 2020.

### **Pour une demande en ligne :**

1/ Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN : <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr>

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2/ Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

3/ Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.

4/ Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

### **Si je n'ai pas de possibilité de me connecter :**

1/ Je fais une demande avec le formulaire à télécharger ici

2/Je dépose le formulaire avec les pièces justificatives au service Intendance du collège (par l'élève ou accueil des parents uniquement l'après-midi).

L'année de référence pour le droit à bourse est désormais N-1.

### Communication des comptes ATEN

Chaque année, le collège communique les identifiants et mots de passe ATEN afin que les familles puissent faire la demande en ligne.

Merci de ne pas les confondre avec les codes Pronote qui vous seront communiqués ultérieurement.

Pièces à télécharger :

Le formulaire CERFA

Le barème 2020-2021

La notice explicative pour les familles